

Des questions par rapport à l'utilisation de **Google Meet**?

Des réponses (Merci M. Mario pour le partage!) :

(Extraits de la page *Aide Google Meet*)

<https://support.google.com/meet?authuser=0#topic=7306097>

1. Qui peut se joindre à une visioconférence Google Meet ?

- Pour participer à une visioconférence, vous devez disposer d'un navigateur Web compatible (navigateurs Web compatibles) ou de l'application mobile Google Meet.
- Toute personne peut participer à la réunion en utilisant le lien, ou en saisissant l'ID de la réunion.
- Pour qu'une personne externe à votre organisation puisse participer à une réunion sans y avoir été invitée, un participant membre de l'organisation doit lui en autoriser l'accès. Cette condition est également valable pour les utilisateurs qui ne sont pas connectés à un compte G Suite.

2. Est-ce que je dois télécharger cette application ?

- Vous pouvez utiliser un navigateur Web sur votre ordinateur.
- Ou bien, télécharger l'application mobile pour pouvoir créer des réunions ou y participer. Voici les liens pour le faire :
 - a. Téléchargez l'application Meet pour les téléphones Android
 - b. Téléchargez l'application Meet pour les appareils mobiles Apple.

3. Que dois-je faire avec le lien qui m'a été envoyé ?

- Vous pouvez participer à une visioconférence en cliquant sur l'URL du lien de la réunion qui vous a été envoyé par SMS ou par courriel :
- Appuyez sur le lien de la réunion qui vous a été transmis dans un SMS ou par e-mail.
- Participez à la réunion en suivant les instructions qui s'affichent à l'écran.

Jean-Pierre Nicolas

Directeur | École Notre-Dame-de-la-Paix Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys 454, av. Caisse,
Verdun (Québec) H4G 2C8

514 855-4500, p. 2111

www.csmb.qc.ca/nddlp

